

Agglomération d'Épinal

SANCHEY

La forêt des Cumulées a enfin son panneau



Agent ONF, adjoint aux forêts et maire de la commune ont posé devant le panneau indiquant la forêt des Cumulées.

Située sur le territoire des Forges, la forêt dite des Cumulées est bien une propriété sanchéenne. D'ailleurs, cette forêt de quelque 30 hectares pour quatre parcelles représente une grosse partie du domaine forestier sanchéen puisque celui-ci est de 66 hectares. D'où le désir des élus, depuis plusieurs années, de voir un panneau annonçant cet état de fait.

Lundi matin, l'agent ONF, Marc Leclère, le premier magistrat Gilles Dubois, et l'adjoint aux forêts Jacques Lemarquis étaient sur place pour constater la mise en place de ce panneau en douglas, réalisé par l'atelier bois ONF de Xertigny. Et les élus locaux ne cachaient pas leur plaisir de cette mise en place. Pour information, la forêt des Cumulées se situe de chaque côté de la route menant des Forges à côté et également de chaque côté du chemin allant sur le parcours santé forgeron.

Quant au coût de cette opération, il s'élève à 1 150 € TTC. Dans la foulée, l'agent ONF a rappelé que dans le passé, cette parcelle qui s'appelait le Bois Banni était en copropriété entre Les Forges et Sanchey et ce, jusqu'en 1955-56, date du partage entre les deux communes.